

Assitant.e Projet GR de Pays

Offre n° 0013250303001477

Publiée le 03/03/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : POLE EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL PAYS D'ARLES (PETR)

Lieu de travail : Impasse des Mourgues, Arles (Bouches-du-Rhône)

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi temporaire

Durée de la mission : 6 mois

Détails de l'offre

Famille de métiers : Développement économique et emploi > Tourisme

Grade(s) recherché(s) : Emploi contractuel de cat. A

Métier(s) : [Chargé ou chargée du développement touristique](#)

Ouvert aux contractuels : Oui ([Art. L332-23 disposition 1 du code général de la fonction publique](#))

Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un accroissement temporaire d'activité. Le contrat proposé ne peut excéder un an, pendant une même période de 18 mois consécutifs.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Oui

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : Grille indiciaire de la catégorie A

Descriptif de l'emploi :

Assistant Projet GR® de Pays

Identification Chemins, modalités d'accès et analyse foncière

Contexte

Couvrant environ 40 % de la superficie des Bouches-du-Rhône et comptant 29 communes, le Pays d'Arles s'étend de la Durance (aux frontières d'Avignon) à la mer Méditerranée (Saintes-Maries-de-la-Mer) et compte 2 Parcs Naturels Régionaux (PNR des Alpilles et PNR de Camargue).

Dans cette région touristique dotée d'un riche patrimoine (naturel, bâti, historique, culturel) et d'une diversité paysagère remarquable, le PETR du Pays d'Arles est missionné pour développer un GR® permettant d'explorer par la randonnée pédestre les différentes facettes de ce territoire, de ses paysages et de son terroir.

Le projet est conduit avec une pluralité de partenaires dont la Fédération Française de Randonnée, le Conseil départemental, Provence Tourisme, les 2 Parcs naturels régionaux et des Offices de tourisme.

Principales ambitions du projet :

- Un produit permettant l'itinérance mais intéressant également l'habitant et le visiteur de proximité
- Une architecture composée de plusieurs itinéraires indépendants les uns des autres mais interconnectés
- Un GR® thématique racontant ce territoire à travers le fil rouge Terroir, goût et histoires agricoles
- Une mise en tourisme visant à faire vivre le GR de Pays tout au long de l'année

Etat d'avancement du projet : après une 1ère phase d'étude préalable qui a proposé les contours techniques du projet, la phase 2 actuellement ouverte vise à collecter des données affinées pour émettre une hypothèse de tracé : potentiels de cheminement au-delà des sentiers déjà référencés, chemins ruraux et données foncières, POI thématiques, POI logistiques, remontées de terrain via les reconnaissances des baliseurs, etc. Ces données alimenteront des ateliers de travail pluri-acteurs et aideront à établir l'avant-projet.

Missions / conditions d'exercice :

Les missions

Le PETR du Pays d'Arles recrute un emploi non permanent répondant à un accroissement temporaire d'activité sur le fondement de l'article L.332-23-1° du Code de la fonction publique territoriale.

Sous la responsabilité de la cheffe de projet, la personne recrutée aura 3 missions principales et interviendra plus largement sur d'autres besoins du projet :

1° Approfondir certains potentiels de cheminement, identifier des voies qui pourraient être considérées pour le tracé du GR : de nombreuses zones du territoire étant peu pourvues en sentiers, l'étude préalable a identifié plusieurs familles de potentiels à investiguer de manière détaillée pour repérer et négocier d'éventuelles voies de passage, notamment chemins ruraux, canaux, domaines ou réserves en gestion publique.

Travaux à conduire : Recherche, analyse cartographique, et prises de contact pour trouver des voies de passage intéressantes et répondant à certains impératifs (avec un effort particulier sur la plaine du Comtat, la Crau, le delta de Camargue) / Repérer quel est le gestionnaire concerné pour chacun des tronçons considérés / Dialogue avec les divers gestionnaires d'espaces, de canaux et les collectivités pour identifier quelles portions peuvent être empruntées (maîtrise foncière, intérêt, sécurité, tranquillité des riverains) / Vérifications de terrain selon besoins / Prendre l'avis du Comité technique et des Baliseurs / Organisation de réunions / Transcription cartographique des voies considérées.

2° Mettre à plat les modalités d'accès aux canaux et digues : en l'état, la plupart des canaux et digues ne peuvent être empruntés par le projet de GR® (ne sont pas ouverts à la randonnée), mais certains gestionnaires sont ouverts au dialogue pour envisager un usage « randonnée » de leurs voies d'exploitation. Cela nécessite à la fois d'étudier le cadre et les conditions qui permettraient un tel usage (notamment le système de « superposition communale »), et d'évaluer la volonté des communes concernées par un tronçon canal/digue.

Travaux à conduire : Clarifier avec chacun des gestionnaires en présence les conditions d'utilisation du canal ou de la digue / Identifier avec chaque gestionnaire s'il existe un besoin manifeste d'aménagements ou de travaux pour permettre un usage randonneur / Identifier ce qui se pratique ailleurs pour le conventionnement de mise à disposition de berges (conventions de superposition) / Prendre l'avis du Comité technique / Formuler des propositions pour formaliser cet accès / Appuyer le dialogue avec les parties en présence (côté mairies + côté gestionnaires canal ou digue) / Organisation de réunions / Produire des documents ou fiches synthétiques répondant aux principales interrogations.

3° Investiguer, vérifier et renseigner le statut foncier de chacune des portions/voies considérées par l'étude de tracé : l'étude cartographique des potentiels de cheminement et les expéditions conduites par les baliseurs FFR

font émerger des zones propices à la marche, mais il est nécessaire de vérifier - pour chacune des voies considérées - qui en est propriétaire et/ou gestionnaire. L'identification du foncier et des responsabilités associées permet de repérer l'appartenance publique ou privée des chemins, cerner les conditions d'accès qui en découlent, et comprendre comment s'organisent les responsabilités formelles sur un tronçon donné.

Travaux à conduire : Recherche cartographique / Consultation du Cadastre / Consultation des gestionnaires d'espaces / Consultation des communes et intercommunalités (SIG, Urbanisme, Voirie, Environnement...) / Consignation des données foncières associées à chaque tronçon étudié : identification du propriétaire et du gestionnaire le cas échéant, qualification juridique de la voie, modalités actuelles d'accès (ouvert, interdit, conditionné...), éventuelle appartenance à un itinéraire officiel (boucle communale, PDIPR, Chemins des Parcs, GR@...) / Récapitulatif des responsabilités : pour les chemins vraisemblablement envisagés comme hypothèses de passage, tableau récapitulatif données foncières, acteurs impliqués formellement (propriétaire, gestionnaire, responsable conventionné du sentier pédestre, autre...), responsabilités associées à chaque acteur (aménagement initiaux, juridique, entretien).

Plus largement, contributions ponctuelles à d'autres volets de l'étude préalable : aide à la recherche et la prise de contact avec des POI structurants, contribuer aux réunions avec différentes parties prenantes (élus, comité technique, baliseurs, communes, partenaires ateliers), contribuer à la réflexion sur les hypothèses de tracés et de haltes, aide à la logistique ou la réalisation de documents en amont des réunions.

Profils recherchés :

Compétences et profil

Formation ou expérience : géographie, juridique, tourisme/APN, développement rural, aménagement du territoire ou autre

Indispensable : Connaissance du territoire / Goût pour l'investigation, la sollicitation d'acteurs, le travail de bureau (+ sorties terrain ponctuelles), l'univers institutionnel (statut des chemins, acteurs publics)

Compétences techniques appréciées : connaissance de la randonnée, lecture de cartes, cartographie et SIG

Qualités : personne méthodique et organisée, souci d'efficacité et de résultats, bon relationnel (nombreux acteurs et services à solliciter), autonomie et sens de l'initiative, persévérance et enthousiasme.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0490493578

Informations complémentaires :

Conditions du poste

- Poste basé au PETR du Pays d'Arles dans le cœur historique d'Arles (10 min à pied de la gare)
- Télétravail possible 1 à 2 jours/semaine
- Contrat à durée déterminée de 6 mois (catég. A Attaché territorial).
- Mission de mars /avril à septembre/octobre 2025
- Salaire : 2.200 à 2.400 € bruts + prime de précarité
- Permis B exigé pour des déplacements en Pays d'Arles (rayon de 30 km, frais remboursés)

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o013250303001477-assitant-e-projet-gr-pays>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.